

**Type Diplôme : MASTER**

COMPOSANTE	INSPE	
MENTION	<b>Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation (MEEF), encadrement éducatif</b>	
CODE DIPLÔME	VMMEE18	
Session M1	Session unique	Faire autant d'onglet semestre que de Parcours Types
Session M2	Session unique	Les éléments ci-dessous doivent être communs à l'ensemble de la mention

**COMPENSATION**

Les MCC déterminent le mode de compensation entre UE, semestre et année ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire.

**Obtention des UE**

M1 : Validation de l'UE si moyenne  $\geq 10/20$ . Tous les éléments constitutifs de l'UE se compensent sous réserve de validation des seuils pour les ECUEs de la culture commune sus-nommés contexte d'exercice, à 06/20, LV et TICE à 08/20 et les ECUEs disciplinaires tels que décrites par parcours.

M2 : Validation de l'UE si note  $\geq 10/20$ . Tous les éléments constitutifs de l'UE se compensent sous réserve de validation des seuils pour les ECUEs de la culture commune sus-nommées LV et TICE à 10/20 pour le parcours CPE, celles concernant la rédaction et la soutenance du mémoire professionnelle (ECUE méthodologie recherche et mémoire) et le suivi de stage dont le seuil est à 10/20 telles que décrites pour les parcours CPE et CE.

**Obtention du Semestre**

M1 : Validation du semestre (1 ou 2) si moyenne > ou = à 10/20, et sous réserve de validation des seuils mentionnés ci-dessus. Compensation entre les semestres sous réserve de validation des seuils décrits ci-dessus.

M2 : Annualisation, cf. ci-dessous.

**Obtention de l'Année**

M1 : Année validée si moyenne > ou = à 10/20. Compensation entre semestres possible sous réserve de validation des seuils définis à l'échelle des ECUEs ci-dessus.

M2 parcours CPE : année validée si moyenne > ou = à 10/20 et sous réserve de validation des seuils à 10 des ECUEs Méthodologie recherche et mémoire, des TICEs, de la LV et suivi de stage non compensables.

M2 parcours CE : année validée si moyenne > ou = à 10/20 et sous réserve de validation des seuils à 10 des ECUEs Méthodologie mémoire et suivi de stage non compensables.

**Note éliminatoire**

Toute note en dessous des seuils décrits ci-dessus est éliminatoire.

**REDOUBLLEMENT**

Le redoublement est conditionné aux résultats obtenus à l'année du M1 ou du M2 pour tout étudiant dont la moyenne est <10 ou  $\geq 10$  mais sans respect des seuils décrits ci-dessus. L'autorisation de redoublement est soumise à l'avis du Jury au regard du manque d'assiduité non justifiée aux cours, durant les stages professionnels et les formations spécifiques faisant partie intégrante de l'offre de formation. Le Jury peut être amené à prononcer une non autorisation à poursuivre dans le parcours si non respect de cette assiduité.

**ORIENTATION M1  $\Rightarrow$  M2**

En fin de première année de master, le jury d'année se prononce sur l'admission à poursuivre de l'étudiant, au sein de la mention, en précisant le parcours.

Décision : admis à poursuivre au sein de la mention A... dans le (s) parcours: 1 ou parcours 2 (si plusieurs options proposées).

**TEXTES RÉGLEMENTAIRES**

[Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master](#)

[Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master](#)

### Type Diplôme : MASTER

Type Diplôme : MASTER					
COMPOSANTE	INSPE				
MENTION	Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation (MEEF), encadrement éducatif				
Code diplôme	VMMEE18	VDI	180	Parcours type	Conseiller principal d'éducation
Code étape	VMEECP1	VET	181	Libellé étape	M1 MEEF EE CPE
Code semestre	VM51ECP				

1

**Type Diplôme : MASTER**

Type Diplôme : MASTER					
COMPOSANTE	INSPE				
MENTION	Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation (MEEF), encadrement éducatif				
Code diplôme	VMME18		VDI	180	Parcours type
					Conseiller principak d'éducation
Code étape	VMEC1		VET	181	Libellé étape
Code semestre	VMS2ECP				M1 MEEF EE CPE

1

**Type Diplôme : MASTER**

Type Diplôme : MASTER					
COMPOSANTE	INSPE		Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation (MEEF), encadrement éducatif		
MENTION	VMIMEE18	VDI	280	Parcours type	Conseiller principal d'éducation
Code étape	VMECP2	VET	181	Libellé étape	M2 MEEF EE-CPE
Code semestre	N/A				

MALUS / Max	Code Malus
Non assiduité	

1

### Type Diplôme : MASTER

Type Diplôme : MASTER					
COMPOSANTE	INSPE				
MENTION	Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation (MEEF), encadrement éducatif				
Code diplôme	VMMEE18		VDI	181	Parcours type
Code étape	VMECE1		VET	181	Libellé étape
Code semestre	VMS1EECF				M1 MEEF EE CE

1

### Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	INSPE			Type de formation	
MENTION	Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation (MEEF), encadrement éducatif				
Code diplôme	VMMEE18	VDI	181	Parcours type	Cadre éducatif
Code étape	VMECE1	VET	181	Libellé étape	M1 MEEF EE CE
Code semestre	VMS2EECE				

<b>MALUS / Max</b>	<b>Code Malus</b>
Non assiduité	

1

**Type Diplôme : MASTER**

Type Diplôme Final					
COMPOSANTE	INSPE	Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation (MEEF), encadrement éducatif			
MENTION	VMMEE18	VDI	281	Parcours type	Cadre éducatif
Code diplôme					
Code étape	VMECE2	VET	181	Libellé étape	M2 MEEF EE-CE
Code semestre	N/A				

MALUS / Max	Code Malus
Non assiduité	

1